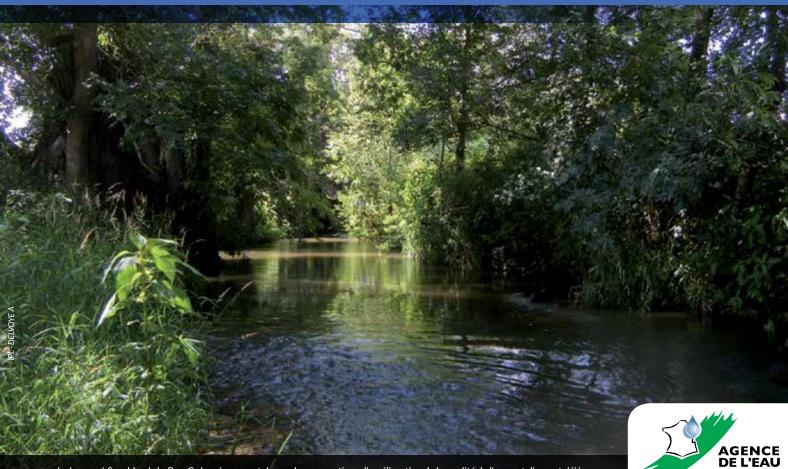
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



POUR LA RECONQUÊTE DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

LARGUE

Dannemarie • Seppois-le-Bas • Pfetterhouse • Balschwiller • Ballersdorf • Galfingue • Spechbach-le-Bas • Hagenbach • Soppe-le-Bas • Spechbach-le-Haut



PORTRAIT



Le bassin hydrographique de la Largue est situé à proximité des bassins d'activités de Belfort, Mulhouse et Bâle. Il bénéficie de leurs dynamismes et offre un niveau d'activités du secteur tertiaire relativement développé compte tenu de son caractère très rural. Sa population a augmenté de 23% de 2000 à 2013, soit deux fois plus que la région Alsace au cours de la même période.

La nature des sols a conditionné le développement d'une agriculture essentiellement axée sur l'élevage bovin. Les surfaces agricoles occupent 62% du territoire, essentiellement pour fournir les fourrages destinés aux élevages via des prairies permanentes pour 1/3 des surfaces et des cultures céréalières pour les 2/3 restants.

Prenant sa source à Oberlarg dans le jura alsacien, la Largue s'écoule vers le nord-ouest entre les collines caractéristiques du Sundgau jusqu'à Dannemarie puis oblique vers l'est et se jette dans l'Ill à Illfurth après un parcours de 50 km. Historiquement créés pour la production de carpes, les étangs d'une forte densité (plus de 2 étangs par km²) couvrent actuellement un total de 420 ha. Patrimoine culturel ou naturel important, les vieux étangs font l'objet de plan d'action Natura 2 000 pour leur préservation et leur bonne gestion, les plus récents bénéficient d'un guide de bonnes pratiques. Néanmoins, leur forte densité est aussi responsable de nombreux impacts sur l'état écologique de la Largue. Enfin, un prélèvement important d'eau est réalisé dans la Largue (200 l/s) à hauteur de Friesen pour alimenter le canal du Rhône au Rhin.

PASSONS À L'ACTION

ACTIONS CLÉS POUR LE TERRITOIRE



« En participant activement à la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la Largue, je contribue à préserver durablement la ressource en eau et les milieux aquatiques et humides du territoire »



« En limitant mon utilisation de fertilisants et de produits phytosanitaires, je contribue à améliorer la qualité des cours d'eau et des eaux souterraines, j'améliore la qualité de l'eau potable et je participe à la diminution du coût de son traitement »



« En participant activement à la bonne gestion des étangs et à la préservation des milieux aquatiques et humides de ma commune, je contribue à améliorer l'état écologique des eaux, et à réduire les risques d'inondation »

LES ACTEURS AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

- Parlement de l'eau à l'échelle du bassin Rhin-Meuse. 100 membres
- Elabore les plans de gestion des eaux et identifie les actions à mettre en œuvre (mesures)
- Vote les taux de redevances encadrés par la loi

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE En lien avec la Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN 68)

- de l'eau et de la nature (MISEN 68) décline les priorités d'actions
- Accompagne financièrement les projets des maîtres d'ouvrages

AUTRES PARTENAIRES

(conseil départemental, conseil régional ...) Au regard de leurs priorités d'actions accompagnent les projets des maîtres d'ouvrages



MAÎTRES D'OUVRAGES

(collectivités territoriales, associations industriels, artisans, agriculteurs...)

Portent et conduisent la réalisation des projets en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DE LA LARGUE

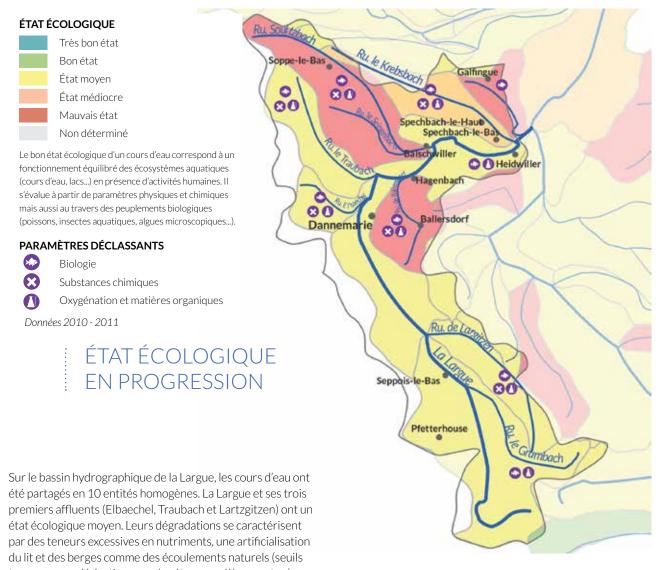
- Lieu de concertation où sont déclinées les orientations du plan de gestion
- Trouve des solutions à des problématiques locales

MISEN (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature)

- Coordonne la politique de l'eau à l'échelon départemental. Pilotage: Direction Départementale des Territoires (DDT 68)
- Met en œuvre et suit l'exécution des plans d'actions opérationnels territorialisés



QUALITÉ DES EAUX



transversaux, dérivation vers des étangs, prélèvements...). Les quatre autres affluents de la Largue situés plus en aval du territoire présentent un état écologique médiocre (Krebsbach) à mauvais (Ballersdorf, Soultzbach et Weihergraben) causé par des apports excessifs de nutriments (azote et phosphore), une artificialisation importante du cours d'eau (impact de nombreux étangs, rectification, berges artificielles, seuils

infranchissables) et des concentrations excessives pour certains métaux (zinc et cuivre).

Néanmoins, le retour à l'amont de la Largue du chabot, de la truite, de la lamproie de Planer, de l'anguille et de l'écrevisse à pattes rouges, et à l'aval de la bouvière, montre que la qualité écologique de ces cours d'eau progresse.

Dans son ensemble, l'état chimique des eaux est bon excepté pour le canal du Rhône au Rhin.

La ressource en eau souterraine ne présente que des dégradations locales avec des teneurs excessives en nitrates et pesticides.

Enfin, quatre captages dégradés par des nitrates et/ou des pesticides ont été identifiés pour faire l'objet d'actions prioritaires.

ENJEUX POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT DES EAUX



POLLUTIONS DIFFUSES

- Renforcer l'animation territoriale dans la continuité de l'opération Agrimieux «Sung'Eaux vives» et encourager l'adoption des techniques alternatives à l'utilisation des pesticides.
- Finaliser la mise aux normes des bâtiments d'élevages, éviter les nouveaux drainages de sol, et compenser leurs impacts en créant des zones tampons végétalisées en sortie de drains.

PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

 En partenariat avec les collectivités, développer un projet de territoire visant à maintenir l'activité d'élevage et les surfaces en herbe associées (filière ou label adapté).



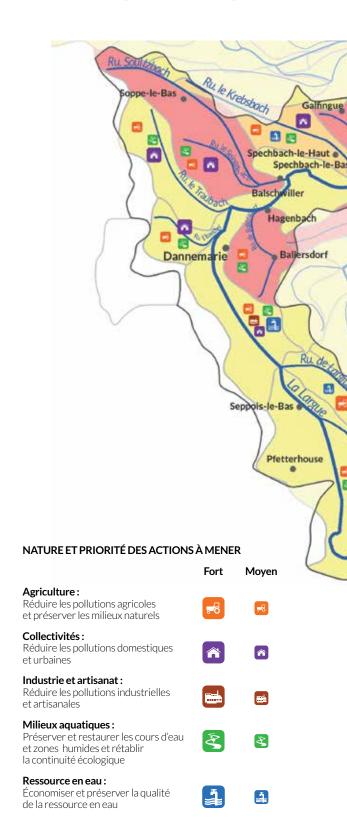
RUPTURE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

 Aménager ou supprimer les obstacles infranchissables présents sur l'aval de la Largue de Friesen à Illfurth. Ailleurs, inscrire ce type d'action au sein des programmes de restauration des cours d'eau.

ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES

Dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Largue (SAGE) :

- Lancer une étude visant à évaluer et proposer des actions d'atténuation de l'impact des étangs sur l'hydrologie des cours d'eau et particulièrement de la Largue, du Largitzen, du Soultzbach et du Weihergraben.
- Développer l'acquisition foncière et/ou la mise en place de plans de gestion sur les étangs et zones humides remarquables en collaboration avec les acteurs concernés.
- Poursuivre les programmes de renaturation des cours d'eau (remplacement des protections de berges par des techniques végétales, diversification du lit) et pérenniser l'entretien raisonné de la végétation et des embâcles sur l'amont de la Largue, le Traubach, le Krebsbach et le Weihergraben.



Heidwill

mbach





CAPTAGES DÉGRADÉS

- Poursuivre la mise en oeuvre d'un plan d'actions garantissant la qualité des eaux des captages gérés par le syndicat intercommunal d'eau potable d'Ammertzwiller-Balschwiller et les communes de Durlinsdorf et Largitzen.
- Mettre en œuvre le plan d'actions garantissant la qualité des eaux des captages d'eau potable gérés par le syndicat intercommunal d'eau potable de St-Bernard et environs.

PRÉLÈVEMENTS EXCESSIFS **EN EAUX SUPERFICIELLES**

• Dans le cadre du SAGE de la Largue. rechercher les solutions efficaces et pérennes de restauration du fonctionnement hydrologique de la Largue (poursuite de la réduction des prélèvements d'eau en lien avec Voies Navigables de France, gestion hydraulique des étangs).





POLLUTIONS PONCTUELLES ET DISPERSÉES

• Améliorer la connaissance des rejets de substances dangereuses et la recherche de solutions collectives permettant de les supprimer, notamment sur le secteur de Dannemarie.





POLLUTIONS PONCTUELLES ET DIFFUSES URBAINES

- Poursuivre et finaliser l'amélioration des systèmes d'assainissement sur le bassin hydrographique du Krebsbach.
- Finaliser les projets d'assainissement engagés sur les bassins versants de la Largue et ses principaux affluents (Largitzen, Elbaechel, Traubach, Soultzbach, Krebsbach). Les compléter par des projets de réduction des débordements d'eaux usées vers le milieu naturel en temps de pluie, notamment sur le secteur aval de la Largue.
- Poursuivre et encourager l'engagement des communes dans la démarche «zéro pesticide».

FOCUS

LE SAGE DE LA LARGUE : UN OUTIL EFFICACE POUR L'AMÉLIORATION DURABLE DE LA QUALITÉ DES EAUX DU TERRITOIRE



la mise en œuvre de ses actions sur le syndicat mixte pour l'aménagement et la significative des milieux aquatiques par la limitation de la prise d'eau sur la Largue

le soutien financier de la profession agricole ont permis de maintenir les prairies et leur biodiversité associée sur le bassin versant et notamment sur le lit majeur de la Largue de sa source jusqu'à la confluence. Elles sont aujourd'hui classées Natura 2000. Ce type d'action de grande envergure contribue efficacement à préserver la qualité des eaux souterraines et à améliorer l'état écologique des eaux de la Largu L'amélioration globale des milieux aquatiques se pour suivra en accentuant les travaux sur les rares points bloquants identifiés (réouverture de la Largue à Oberlarg, rétablissement de la libre circulation des poissons et des sédiments, densification

RECONQUÉRIR LES CAPTAGES DÉGRADÉS

Quatre captages dégradés par les nitrates et pesticides ont été identifiés. Ils sont situés sur les communes de Largitzen, Bendorf, Ammertzwiller et Spechbach-Le-

La reconquête de leur qualité nécessite d'impulser une dynamique territoriale afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (collectivités gestionnaires de la ressource en eau, services de l'État, agriculteurs, propriétaires) autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions de protection piloté, dans son ensemble, par la collectivité.

Depuis 2000 l'opération agrimieux « Sundg'Eaux vives » permet de sensibiliser les agriculteurs. Ce conseil collectif est un atout pour le territoire mais ne suffit pas sur les captages. Seul un changement profond des assolements (remise en herbe des zones les plus contributives par exemple) ou des pratiques agricoles (agriculture biologique, forte réduction d'intrants) permettront de garantir la reconquête de



Opération «Sundg'Eaux vives» : implication des agriculteurs dans une visite d'essais sur les réductions d'intrants agricoles